

MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE
(DOMEX)



TECHNICIENS DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS



QUESTION MSY

22 730 personnes exercent ce métier, soit **0,7 %** des emplois de la région en 2020

	Techniciens des services comptables et financiers	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2008 et 2020	+ 17 %	+ 7 %	92 sur 225
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est plus importante	74 %	48 %	28 sur 225
La part des moins de 25 ans est proche	9 %	9 %	89 sur 225
La part des séniors est proche	28 %	30 %	121 sur 225
La part des non diplômés est moins importante	2 %	12 %	192 sur 225
La part des CAP-BEP est moins importante	8 %	23 %	170 sur 225
La part des emplois stables est proche	88 %	86 %	130 sur 225
La part des temps partiels est proche	18 %	18 %	66 sur 225
Le secteur 'Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques' est 6,1 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 28 %	28 %	5 %	

1 430 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,2 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Techniciens des services comptables et financiers	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 10 %	- 8 %	113 sur 208
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est plus importante	72 %	52 %	40 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est plus importante	50 %	44 %	27 sur 208
La part des moins de 25 ans est moins importante	5 %	12 %	170 sur 208
La part des 50 ans et plus est plus importante	42 %	27 %	16 sur 208
La part des non diplômés est moins importante	1 %	14 %	191 sur 208
La part des CAP-BEP est moins importante	4 %	30 %	176 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	7 %	9 %	100 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est moins importante	6 %	16 %	198 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).